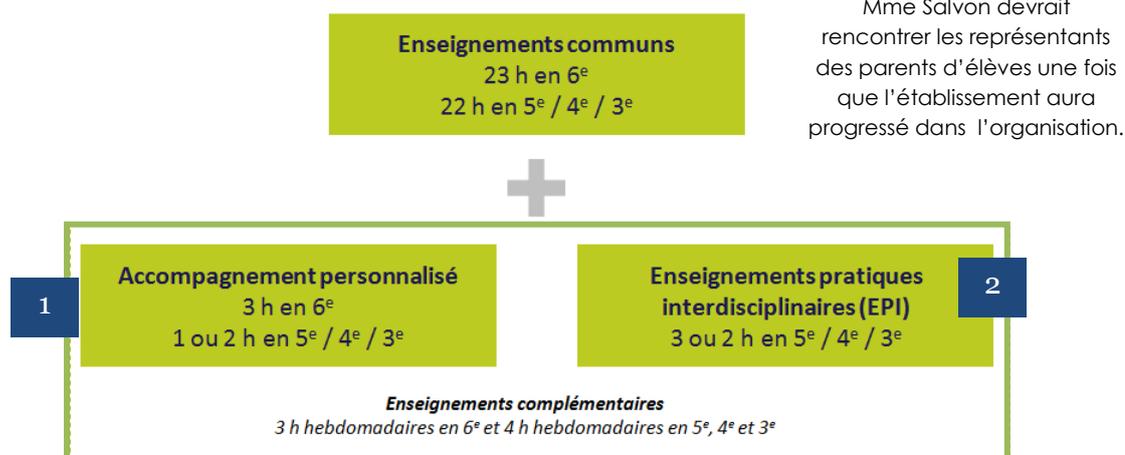




## La FCPE, acteur dans la scolarité de vos enfants.

### 1/ Les grandes lignes de la réforme du collège 2016 :

Mme Salvon a présenté en détail les éléments essentiels de cette réforme en conseil d'administration. Ci-dessous, quelques grands principes :



- Suppression de l'option Euro pour tous les niveaux et introduction de la 2<sup>nd</sup>e langue à partir de la 5<sup>ème</sup>.
- Maintien du latin et bilingue pour les élèves volontaires comme Enseignement Complémentaire.

Précisions sur deux changements liés à cette réforme :

#### 1 L'accompagnement personnalisé (AP) :

**Tous les élèves** sont concernés, avec un **même nombre d'heures** pour tous les élèves d'un même niveau de classe.

L'AP **s'appuie sur la discipline** de l'enseignant, mais est aussi un moment privilégié pour développer des compétences plus transversales, faire prendre conscience aux élèves de la transférabilité de leurs acquis, faire de la méthodologie, du tutorat entre élèves...

#### 2 Qu'est ce qu'un EPI ?

Chaque élève devra aborder au minimum 6 des 8 thématiques. Les EPI se fondent sur des **démarches de projets interdisciplinaires** conduisant à des **réalisations concrètes** individuelles ou collectives.



## 2/Questions diverses posées lors des derniers conseils d'administration

### Voyage : reports

En raison des événements dramatiques du 13 novembre 2015, le voyage à Londres a été repoussé à février 2016. Le voyage en Espagne a été annulé.

### E.N.T : dysfonctionnements

En cas de problème de mot de passe, Mme Dupé se charge des procédures pour la réaffectation des codes. Pour la consultation des notes, le Rectorat conseille d'utiliser Mozilla Firefox mais Google Chrome semble aussi fonctionner.

*N'hésitez pas à nous faire part des problèmes rencontrés avec l'ENT.*

### Les cartables : une question de santé

La FCPE s'est largement engagée au côté de la Direction de l'établissement pour l'allègement des cartables. Des casiers ont été mis à disposition des enfants à cet effet mais pas en nombre suffisant. En cas de nécessité, un certificat médical permet l'octroi d'un casier en priorité. Une expérimentation des livres numériques a été mise en place mais celle-ci reste peu concluante : le coût du livre numérique annuel est toujours très élevé et freine cette évolution. La FCPE va continuer à œuvrer dans ce sens néanmoins. Par ailleurs, il va être demandé aux professeurs l'utilisation de classeurs plutôt que de cahiers afin de réduire le poids lié à l'utilisation de grands cahiers 24 x 32. Toutes les pistes sont explorées.

*Si vous avez des idées pour alléger le poids des cartables, n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous les soumettions à la Direction du collège.*

### Cantine : quelques rappels

Les enfants **allergiques** peuvent amener leurs paniers-repas et les déposer dans un réfrigérateur dédié à cet effet. Il n'y a de repas spéciaux proposés en raison de la diversité des allergies.

Le paiement de la cantine se fait au trimestre. Le collège tient compte pour le remboursement seulement des critères suivants : voyages scolaires, maladie longue (certificat médical obligatoire, minimum 15 jours), stage pour les 3èmes, intempéries, brevet.

En dehors de ces faits, **aucun remboursement n'est possible**. Le collège se base sur la Loi de finance.

### Date du brevet : à noter dans vos agendas

- Français : jeudi 23 juin 2016 - 9h/12h15
- Mathématiques : jeudi 23 juin 2016 - 14h30/16h30
- Histoire-géographie- moral et civique : vendredi 24 juin 2016 - 9h/11h

### Contactez nous :

FCPE collège Castries : [fcpecollegecastries@gmail.com](mailto:fcpecollegecastries@gmail.com)

Regardez notre actualité sur notre blog : <http://collegelespins.eklablog.fr/>

**Soyez acteur de la scolarité de vos enfants, rejoignez-nous !**

**Newsletter n°3 : à paraître en avril**